

LE MAS DES JUSTES



SCIC Sur le Chemin des
Cévennes



Saint-Just-et-Vacquières (30)



13 ha de vignes



AB, Biodynamie DEMETER



Aménagements agroforestiers

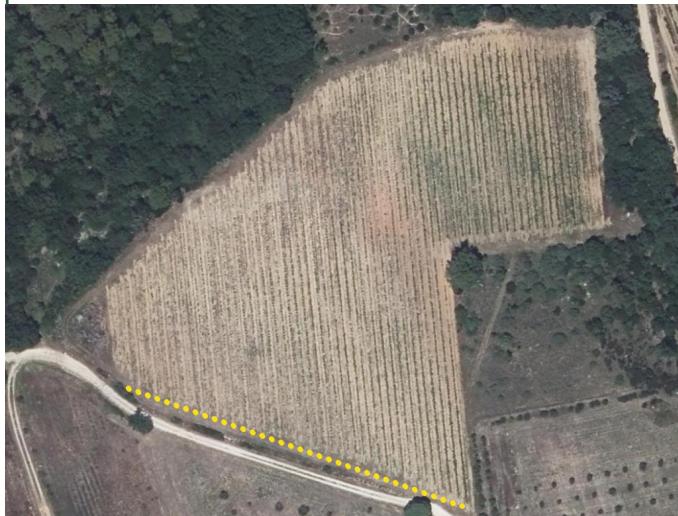
Cabernet du trou

Haie basse.



Plantier

Haie plantée en 2021/22 et regarnie depuis.



Carignan

Haie séparant deux parcelles subissant la pression des sangliers



LE MAS DES JUSTES



SCIC Sur le Chemin des
Cévennes



Saint-Just-et-Vacquières (30)



13 ha de vignes



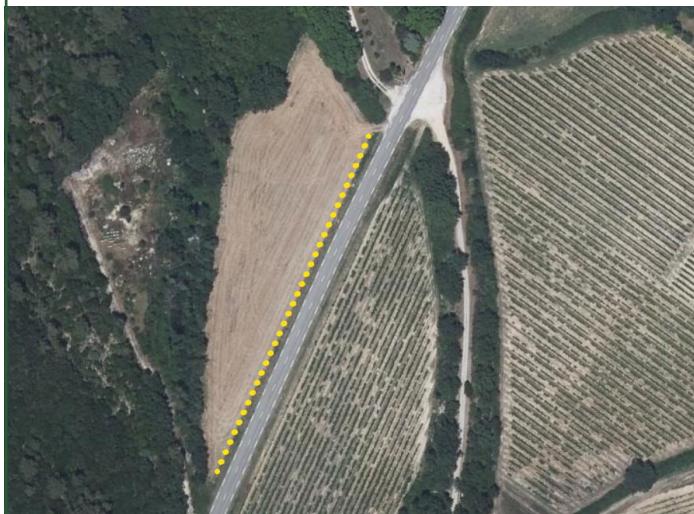
AB, Biodynamie DEMETER



Aménagements agroforestiers

Cabernet du bord

Belle haie, très bien partie, assez haute



Apicole

Arbres intraparcellaires avec romarin et ruches,
plantés en 2020/21



Scène

Arbres intraparcellaires plantés en 2022-23
avec un objectif de bois d'oeuvre et de verger





PRÉSENTATION DU DOMAINE ET MISE EN PLACE DE L'AGROFORESTERIE

La SCIC/SAS « Sur le Chemin des Cévennes » exploite le domaine en collaboration étroite avec les compétences et ressources techniques de Saint-Maurice, le Piémont des Cévennes : techniciens vignoble et œnologues chai. L'agroforesterie a été motivée par la diversification de revenus complémentaires avec les fruitiers et le bois d'œuvre en orientant le choix vers des essences locales qui s'implantent bien.



CONDUITE DES ARBRES SUR LA PARCELLE

Aucune opération de taille n'a été réalisée pour le moment.
Au moment de la dernière plantation (22-23), fertilisation avec Biomidis (engrais bio) et Orgasyl (compost/fumier) sur les haies principalement, où le sol n'a pas pu être travaillé comme sur la vigne.
Des clôtures électriques entourent les haies et les vignes pour éviter les dégâts de sangliers.



CONDUITE DE LA VIGNE SUR LA PARCELLE

Pour le vignoble en bio et biodynamie : En 2022, il y a eu 4 applications de biodynamie avec de la bouse de corne pour revitaliser le sol, de la silice pour protéger le feuillage de vigne, passage dans un dynamiseur (rempli d'eau + produit pendant 1 heure) application par l'asperseur (spécialisé pour la biodynamie).

Les vignes ne sont pas arrosées sauf le plantier qui a été arrosé pour une bonne prise. Pour l'autre partie du vignoble : Jusqu'en 2023, enherbement naturel alterné avec des semis (avoine, féverole, fève, trèfle, moutarde) un rang sur deux. A partir de 2024, arrêt du semis car cela ne donnait pas un couvert intéressant et brayage en remplacement (deux broyages dans l'année). Travail du sol sous et sur le rang avec des disques.

Taille manuelle avec sécateur électrique.

Certaines parcelles sont épamprées (merlot surtout), d'autres sont ébourgeonnées (syrah principalement où on limite le rendement pour avoir de la qualité). L'écimage est mécanique (pour ne plus que ça pousse mais que ça se concentre sur le fruit). En 2023, le chef de culture est passé deux fois à la main avec une cisaille.

Le relevage s'effectue manuellement.



TÉMOIGNAGE DU VIGNERON

Cela demande beaucoup de temps de faire la mise en place, on l'avait en tête mais on s'en rend vraiment compte une fois dedans.

Il faut bien être présent sur le démarrage, sur la plantation, qu'il y ait quelqu'un qui supervise tout. Il ne faut pas se tromper sur l'arrosage car je pense que c'est ça qui a fait que ça a bien pris. Je suis contente du résultat.

Ce que je conseille pour ceux qui ont des zones à risque au niveau des sangliers : mettre des clôtures.



BILAN ET PERSPECTIVE

Les outils utilisés pour la viticulture pourront être utilisés pour les opérations techniques sur les arbres et les haies.

Par exemple, le griffon est utilisé sur la vigne et a été utilisé pour le travail du sol pour préparer les plantations, et les sécateurs électriques peuvent également être utilisés pour la taille de certaines essences.

Il est prévu de mettre des bêtes qui parcourront les vignes en hiver pour le pâturage et également de la traction animale.

